



**OPTIONS D'EXTENSION  
DE GARANTIE TRIMBLE**

# OPTIONS D'EXTENSION DE GARANTIE TRIMBLE

## OPTIONS D'EXTENSION DE GARANTIE TRIMBLE

Le secteur industriel de la construction et de la topographie présente suffisamment de contraintes pour que vous n'ayez pas encore à vous soucier des frais de réparation des machines et de mise à niveau des logiciels, imprévus. C'est pourquoi vous devez, pour vous-même - et pour être sûr de pouvoir respecter vos délais – étudier et envisager les différentes options d'extension de garantie que propose Trimble.



L'extension de garantie Trimble est une garantie usine, suffisamment souple pour répondre aux exigences de toutes les entreprises et organismes gouvernementaux. De plus, c'est simple : elle démarre lorsque votre garantie usine standard se termine.

### Nous vous proposons trois options différentes :

- Extension de garantie—matériel (qui couvre les équipements, les microprogrammes et les logiciels)
- Extension de garantie—Microprogrammes & logiciels d'application 2 (qui ne couvre pas le matériel)
- Les Contrats de maintenance logicielle

Les avantages d'une extension de garantie sont multiples :

- Vous protégez votre investissement tout en restant productif
- Vous évitez des frais de réparation imprévus
- Vous supprimez vos frais de pièces détachées ou de main d'oeuvre
- Vos frais de maintenance sont fixes et prévisibles
- Assistance téléphonique et en ligne directe
- Transfert de garantie en cas de changement de propriétaire; les extensions de garantie sont propres aux composants référencés
- Accès aux dernières fonctionnalités pour un prix nettement inférieur à celui que représente l'achat de mises à niveau multiples pendant l'année
- Compatibilité garantie avec les dernières versions matérielles et logicielles Trimble et avec les révisions du système d'exploitation Microsoft

- La couverture de différents équipements peut être calculée pour avoir une date d'expiration commune pour tous vos produits
- Enfin, le côté pratique de pouvoir faire entretenir vos équipements chez n'importe quel concessionnaire agréé du vaste réseau international Trimble

### La garantie usine standard Trimble

Découvrez tout d'abord la garantie usine standard Trimble. Trimble s'engage, par cette garantie valable sur tous les produits de construction et de topologie Trimble, à remplacer ou réparer, à sa convenance et gratuitement pendant toute la durée de la garantie usine initiale, les pièces des équipements référencés, qui s'avèreraient défectueuses, qu'il s'agisse d'un défaut matériel ou d'un défaut de fabrication. Consultez la documentation du produit ou contactez votre distributeur local Trimble agréé pour toute question concernant la garantie usine standard initiale sur les produits Trimble. Là encore, la garantie usine standard vous est offerte gratuitement, uniquement du fait des relations commerciales que vous entretenez avec Trimble.

### Extensions de garantie—Comment savoir ce qui vous convient le mieux, à vous et à votre activité ?

Sur le marché actuel, la grande majorité des propriétaires d'équipements savent qu'ils ont besoin d'une protection renforcée. Qu'il s'agisse simplement de réduire les risques potentiels au niveau de leur activité ou que ce soit le résultat d'expériences sur des applications difficiles sur un chantier, les options d'extension de garantie Trimble constituent un excellent moyen de protéger votre cash flow et de vous préparer à faire face à l'imprévu.

Une fois la période de garantie initiale terminée, vous vous trouverez confronté à une décision importante. Préférez-vous risquer de laisser vos frais de réparation et d'entretien entre les mains du hasard ou acheter une solution qui vous permettra de gérer en permanence vos frais de maintenance ? Préférez-vous profiter des dernières évolutions logicielles et des versions logicielles et des microprogrammes les plus récentes et être sûr ainsi de conserver toute l'efficacité et les performances de votre activité?

Pour vous offrir une plus grande tranquillité d'esprit, les nombreuses options d'extension de garantie Trimble vont bien au-delà de la garantie usine standard et ce pour tous nos produits de construction et de topologie référencés. Qu'il s'agisse de matériel, de microprogrammes ou de logiciels, nous avons une solution qui répond à vos besoins spécifiques et une solution pour vous éviter des frais de réparation et de mise à niveau inutiles.

<sup>1</sup> Les microprogrammes sont des logiciels utilisés sur les équipements et qui permettent aux différents systèmes matériels de communiquer entre eux et de fonctionner ensemble. Ces fonctions sont essentielles pour garantir les performances de l'équipement.

<sup>2</sup> Les logiciels d'application prennent en charge les fonctions considérées comme constituant l'interface utilisateur avec l'équipement. L'interface utilisateur est configurable par l'utilisateur final et offre de nombreuses options permettant des fonctionnalités supplémentaires.



## OPTION 1



### L'extension de garantie Matériel Trimble

Cette option d'Extension de garantie permet de prolonger d'un an la période de garantie d'origine du produit, et de le protéger ainsi contre tout défaut matériel et de fabrication. Cette option comprend également les mises à niveau des microprogrammes. En prenant les options d'extension de garantie Trimble, vous protégez votre investissement pendant une durée totale de 5 ans à compter de la date d'achat. De plus, il est possible d'acheter plusieurs années d'extension sur une même commande, ou de les acheter au fur et à mesure, chaque année.

### Que couvre l'option Extension de garantie Matériel ?

- Les frais de réparation d'un équipement défectueux. Ces frais comprennent les frais de pièces et de main d'œuvre. Trimble remplacera ou réparera, selon le cas et à sa seule discrétion, les pièces des composants référencés qui s'avèreront défectueuses.
- Les mises à niveau des microprogrammes et des logiciels d'application. En cas de modification du système d'exploitation, les frais de mise à niveau sont également compris.

### Qu'est-ce que l'option Extension de garantie Matériel ne prend pas en charge ?

- Les défauts causés par ou résultant des éléments répertoriés dans la section "Exclusion de la garantie" des Conditions d'application du certificat d'extension de la garantie limitée.
- Le remplacement des consommables tels que les câbles, les batteries accessibles à l'utilisateur ou les accessoires.
- Le remboursement des frais de livraison et/ou d'installation de mises à niveau de produit, sorties pendant la période de garantie.
- toutes les modifications matérielles qui pourraient s'avérer nécessaires du fait de l'installation d'un nouveau microprogramme ou d'une nouvelle version du système d'exploitation.

## OPTION 2



### Extension de garantie Trimble – Microprogrammes et logiciels d'application

Si l'extension de garantie Matériel totale ne répond pas à vos besoins spécifiques, nous vous proposons une option simple qui couvre uniquement les microprogrammes et les logiciels d'application. Celle-ci vous permet d'être sûr d'avoir toujours, installées sur vos machines, les dernières versions logicielles et de maîtriser ainsi vos frais de maintenance ; cependant cette option ne couvre aucun frais de réparation des équipements. Trimble propose également une option qui vous permet d'avoir une date de fin de garantie commune pour tous vos produits. Celle-ci vous simplifie la gestion de vos renouvellements annuels de garantie. Les options microprogrammes/logiciels seulement comprennent toutes les mises à niveau d'un produit référencé pendant la période d'extension de garantie. Celle-ci comprend tous les logiciels d'application achetés pour ce produit référencé.

### Que couvre l'option Extension de garantie Microprogramme & Logiciels d'application ?

- Les mises à niveau des logiciels d'application et des microprogrammes, ainsi que celles du système d'exploitation. Cette option couvre les mises à niveau de toutes les applications logicielles installées sur l'unité de contrôle.

### Qu'est ce qui n'est pas couvert par l'option Extension de garantie Microprogramme & Logiciels d'application ?

- Les défauts causés par ou résultant des éléments répertoriés dans la section "Exclusion de la garantie" des Conditions d'application du certificat d'extension de la garantie limitée.
- Le remboursement des frais de livraison et/ou d'installation de mises à niveau de produit, sorties pendant la période de garantie.
- Le remplacement des consommables tels que les câbles, les batteries accessibles à l'utilisateur ou les accessoires.
- Toutes les modifications matérielles qui pourraient s'avérer nécessaires du fait de l'installation d'un nouveau microprogramme ou d'une nouvelle version du système d'exploitation.
- Les frais de réparation d'un équipement défectueux.

## OPTION 3



### Contrat de maintenance logicielle

Trimble propose également plusieurs contrats de maintenance et d'assistance logicielle destinés à vous assister dans l'utilisation de notre suite de logiciels de bureau. Les clients peuvent prolonger d'un an la garantie initiale dont bénéficient ces produits logiciels, en achetant un contrat de maintenance logicielle annuel. De plus, il est possible d'acheter plusieurs années d'extension sur une même commande, ou de les acheter chaque année.

Avoir un contrat de maintenance logiciel vous offre la garantie que vous disposerez toujours des dernières versions logicielles applicables. Nos options de maintenance concernant les logiciels de bureau portent sur les logiciels suivants : Terramodel®, Paydirt-Sitework, Trimble Business Center and RealWorks®.

En plus des dernières mises à niveau logicielles, nos options de maintenance comprennent une assistance en ligne et une assistance téléphonique directe, qui vous permettra d'être en contact avec une équipe très qualifiée de géomètres et d'ingénieurs prêts à répondre à toutes vos questions. L'équipe d'assistance Trimble connaît votre secteur d'activité, nos logiciels et comment ils fonctionnent ensemble.

### Que couvre le contrat de maintenance logicielle annuel ?

- Toutes les mises à niveau des applications logicielles, qui sortent pendant la période de validité d l'accord.
- Une assistance téléphonique et en ligne directe.

### Qu'est ce qui n'est pas couvert par le contrat de maintenance logicielle annuel ?

- La formation pratique sur l'application
- L'assistance sur site
- La formation à Microsoft Windows
- L'assistance informatique



**Trimble Navigation Limited**

Global Services Division  
10355 Westmoor Drive, Suite 100  
Westminster, CO 80021  
ÉTATS-UNIS  
Tél: +1-720-887-6100

Pour plus d'informations sur les offres d'extension de garantie Trimble, contactez votre distributeur Trimble local agréé ou l'équipe d'assistance commerciale à l'adresse suivante : [trimble\\_support@trimble.com](mailto:trimble_support@trimble.com).

*DISTRIBUTEUR AGRÉÉ TRIMBLE*